

REUNION DE L'ACAS

Du 5 mai 2011 en Mairie du Rouget

La séance est ouverte à 18 h.

Présents : A. VALADOU, B. VIGIER, G.BEX, M.T. PICARD, P. et P. MALGAT.

Absents excusés : P. DUFOUR, N. MOMBOISSE, J. GARRIGOUX.

Financements publics des projets de l'association :

Au niveau du Conseil Général peu de progrès.

Via son Fonds intitulé le FEC et avec l'accord de la commune, on ne peut demander qu'une aide par an. Encore faut il que la commune l'accepte car cela la prive de cette ressource pour ses besoins propres; la question a été posée à Gilles Combelle...

Pour espérer des fonds européens il faut avoir auparavant des fonds « régionaux » du CG15 ou de la Région. Coté Région impossible pour un projet isolé ; cela renvoie donc au projet global dit du territoire, que la Com Com doit étudier ; encore faut il que le projet ACAS soit dedans et retenu...et cela renvoie à... ???

Pour en avoir le cœur net sur les intentions du CG15 quand à nos demandes d'aides, le Président a sollicité Michel LAFON afin d'obtenir un RDV au CG15, service Tourisme.

On attend donc les réponses des uns et des autres avant d'envisager des saisines plus officielles des collectivités.

Mais force est de constater que cela « patine » et qu'il faut engager d'autres démarches, vers les privés afin de concrétiser quelques actions en 2011 et pour maintenir l'engouement des adhérents à notre projet.

Financements privés

Ainsi, Paul DUFOUR a évoqué la recherche de sponsors privés et en particulier l'entreprise Auvergne Isolation à Montmurat, filiale St Gobain, et spécialisée dans les vitrages.

Vitrages....Vitreaux... !!!

Un rendez-vous va donc être demandé auprès de son directeur, M .Jean-Paul Vieyre par l'intermédiaire de Jean PICARD qui le connaît.

Dans la même idée, pourquoi pas un contact avec la Sté Laumond à Aurillac (le frère est miroitier et la sœur spécialisée en réfection de vitreaux)

Sans oublier les sponsors « traditionnels » comme le CACF, Groupama, et les entreprises locales dont celle de Roland MAS.

La priorité serait d'installer avec les fonds trouvés ,ainsi qu'avec les cotisations des membres, le monnayeur commandant la bande son et les hauts parleurs. Pour la bande son, Paul Dufour dispose des enregistrements des propos de Jean Labellie.

Cela permettrait de dissocier la réalisation de l'éclairage dont le coût est nettement plus conséquent (à titre d'exemple, le monnayeur, simple pour la commande d'un éclairage, dans l'église de Marcolès, n'a coûté que 1700€ environ)

L'autre priorité serait la signalétique sur la RN122. En ce qui concerne son financement, dès lors que les panneaux concernent les communes de Cayrols et du Rouget, c'est elles qui devraient l'assumer. Une demande officielle sera donc adressée aux élus concernés.

Mais pour aider et participer dans la mesure de nos moyens, l'ACAS doit aussi organiser des actions commerciales comme :

Concert du 19 août :

Le groupe La corde à mi (l'accord d'amis !) a donné son accord ; il se produit gracieusement mais nous devons le recevoir (environ 9 personnes)

Le Président fait le nécessaire auprès de la Maison Familiale de Marcolès pour l'hébergement.

Le repas après le concert sera prévu chez « Pascaline », avec une marge financière en faveur de l'ACAS. Une affiche, avec le programme, est à prévoir. Pierre MALGAT fait le projet. (œuvres de Haendel, Bach, Tchaikovsky, Loussorgsky, Mozart et 2 violons, 1 alto, 1 violoncelle, 1 contrebasse, 1 trompette, 1 orgue)

Concert Gérard DELBOS, ténor, et chef de chœur de la chorale de la Com Com

Sur suggestion de Paul Dufour, le Président prend contact avec lui pour un concert qui sera donné gracieusement.

Le lieu : au Rouget ou à Cayrols dans la première quinzaine de juillet. Contacts à prendre.

Participation aux marchés de nuit du Rouget : accord donné au Pdt du comité du cinquantenaire, Jean-Pierre Bonnet. Mobilisation de l'ACAS pour les soirées du 27 juillet et 10 août avec la tenue du stand + le montage-démontage du barnum.

Phil@poste :

Une réponse favorable a été faite à la lettre du Président : inscription dans la liste des projets soumis à l'accord du comité ad hoc, et pour une éventuelle réalisation en 2012.

Assemblée générale :

D'un commun accord elle est fixée en Mairie du Rouget le **22 juillet à 20 h et afin de permettre aux membres de l'ACAS en vacances à ce moment là, d'y participer.**

C. VIRY ne pouvant plus remplir ses fonctions de trésorier, vu ses nombreuses obligations professionnelles, il y aura lieu de pourvoir à son remplacement .

M.T PICARD accepterait le poste .Le Président va contacter également Mr Jean-Pierre DEPEIGNE de Pers, membre de l'ACAS et trésorier d'une autre association (SEM TORNATS)

On termine la réunion en félicitant B. VIGIER pour l'excellent travail de rédaction de l'opuscule destiné à être mis à disposition du public dans l'église du Rouget. Ce document va être relu par chacun, dont l'abbé P. Joly, avant tirage.

La Séance est levée à 19 h. 15 ; prochaine réunion le 7 juin 18 même lieu

